

Le printemps est traditionnellement la période du budget. Celui de la commune voté en avril est sensiblement identique au précédent. Les finances municipales sont saines et les taux des taxes communales inchangés.

Vous lirez, dans ce numéro, que l'activité économique locale est dynamique : le lotissement sort de terre, la station de lavage va arriver avec son kiosque à pizza, l'ADMR déménage et le café de Lordonnois a rouvert. A noter que les travaux à la Résidence Mutualiste devraient démarrer avant la fin de l'année.

N'oubliez pas que les associations vous proposent de nombreuses activités et sont également prêtes à vous accueillir pour partager leur convivialité : il y en a pour tous les goûts et tous les âges ! Nous vous souhaitons une bonne lecture et un bon été.

Sommaire

Etat Civil / ADMR	page 2
Conseil Municipal	pages 3 et 4
Informations Diverses	page 4
Finances Communales	page 5
Communauté de communes	page 6
Travaux	page 7
La page des écoles	page 8
A votre service	page 9
Du côté des entreprises	page 10
Le cahier des Assoc'	pages 11 à 13
Histoire locale	page 14
Questionnaire Bibliothèque	pages 15 et 16



Retrouvez ce bulletin ainsi que de nombreuses informations sur le site internet de la commune : <https://www.mairie-ligny-le-chatel-89.fr/>

VOTRE AGENDA LOCAL

Samedi 13 juillet Feu d'artifice + bal gratuit (Noue-Marrou ou Salle des Fêtes)

Mercredi 7 août Visite guidée de l'église (Amis du Patrimoine) 18 heures

Vendredi 23 août Concours de pétanque A.S. Serein Foot (Noue-Marrou)

Samedi 7 septembre Forum des Associations organisé par la Communauté de Communes (Sdf Ligny)

Samedi 21/Dimanche 22 septembre Journées Européennes du Patrimoine / Vide-greniers du Comité des Fêtes

Samedi 28 septembre Tournoi de Poker par Ligny Poker Club (Sdf Ligny)

Dimanche 29 septembre Concert *Chœur des Femmes Lacadencia*, à l'église à 17h (Amis du Patrimoine)

Samedi 12 octobre Semaine bleue "A.D.M.R" (Sdf Ligny)

Samedi 26 octobre Fête d'Halloween "Comité des Fêtes"

Samedi 9 novembre Soirée choucroute A.S. Serein Foot (Sdf Ligny)

Dimanche 17 novembre Loto du Comité des Fêtes (Sdf Ligny)

Dimanche 24 novembre Exposition travaux Club de l'Amitié (Sdf Ligny)

Samedi 30 novembre "Téléthon" organisé par Ligny Poker Club

Samedi 7 décembre Sainte Barbe Amicale des Sapeurs Pompiers (Sdf Ligny)

Dimanche 22 décembre Char de Noël + Spectacle (Sdf Ligny) Comité des fêtes



L'église rouvre ses portes du 1^{er} juillet au 1^{er} septembre
Tous les jours de 10h à 12h et de 14h30 à 18h



Ouverture du secrétariat de mairie :

Du lundi au vendredi de 11h à 12h et de 15h à 18h sauf le lundi après-midi et le jeudi après-midi

Tél. 03.86.47.41.20 | Fax 03.86.47.44.02 | courriel : mairie.lignylechatel@wanadoo.fr

Site internet : [mairie-ligny-le-chatel-89.fr](https://www.mairie-ligny-le-chatel-89.fr)

Etat-Civil 2019

de janvier à juin

Naissances

Lucie, Noëlle, Stéphanie LOPES le 24 décembre
Louna, Elisabeth, Claudette ROLLET le 6 mars
Oscar, Martin MORENO le 23 mai
Cataleya BLASI le 25 mai
Fabio, Lorenço AFONSO le 7 juin
Céleste MARNAT le 23 juin

Mariage

Laurent PICHON et Julie VUILLEMIN le 19 janvier

Décès

Marc, Jean, Gaston BRIOIS le 23 décembre
Roger, André, Léon BOUVET* le 29 décembre
Gisèle, Germaine MARTINET vve PORTE le 5 janvier

Gilberte, Louise DEFFAND vve FAUVERNIER* le 12 janvier
Claude, Jean, Marcel BAVOZAT le 13 janvier
Jean, Louis, Léonard AUGER* le 14 janvier
Roger, Gaston GUINEBERT le 14 janvier
Guy, Raymond ROUSSEAU* le 27 février
Claude, Eugène, Lucien, Georges ROGER* le 24 mars
Madeleine, Marguerite BLANCHET vve MARTIN* le 28 mars
Honorine, Angèle ERBA ép. DE GUIDICI* le 9 avril
Georgette VOCORET vve TRUTAT* le 14 avril
Simone DELACOUR vve THOMAS* le 16 avril
Roger, Georges, Octave RICHARDOT* le 20 avril
Annie, Jeanine IOAN le 30 avril
Guy, Hubert, Clément LAMBERT* le 26 mai
Gilberte, Ginette CHAUFFOUR* vve HERVIER* le 27 mai
Gilbert, Marcel VERMILLET* le 26 juin
Simone, Juliette GOUX vve MARAIS* le 29 juin

* maison de retraite



Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural

Notre assemblée générale a eu lieu récemment à Maligny en présence des maires de plusieurs communes du secteur, de la présidente de la fédération départementale, des adhérents nombreux et de quelques salariées de l'association.

Activité stable en 2018

En 2018, notre activité reste supérieure à 15 000 heures. Si la gamme autonomie (avec prises en charges) est en augmentation avec 67 clients et près de 11 000 heures effectuées, les gammes domicile (sans prise en charge) et famille, en particulier la garde d'enfants, diminuent. De ce fait, et malgré un très bon résultat de la vie associative, nous accusons un déficit financier.

Les objectifs de l'ADMAR

Ils sont inchangés : « Apporter services et bien-être aux personnes qui en ont besoin, à tous les âges de leur vie, des enfants aux personnes âgées en passant par les couples et les familles tout en assurant l'emploi des salariées ». Des objectifs qui sont atteints grâce à l'implication des bénévoles actifs, au professionnalisme des intervenantes et de la coordinatrice. L'année dernière, 27 personnes (dont 12 CDD) ont été employées à temps partiel pour un total de 9 équivalents temps pleins. « Notre travail est reconnu par nos bénéficiaires. L'enquête menée auprès d'eux a révélé un taux de 91 % de satisfaction » a précisé la présidente « Cependant, le recrutement est de plus en plus difficile. J'insiste sur le fait que la formation est une priorité, notamment pour les nouvelles embauchées ».



Déménagement

L'année 2019 sera marquée par le déménagement de la Maison des Services dans un nouveau local de la Grande rue mis à disposition par la municipalité. Son inauguration, à l'automne, sera l'occasion de fêter les 40 ans d'existence de l'association. « Dans cet espace très fonctionnel, les conditions seront idéales pour préparer l'obtention de la certification AFNOR » a annoncé la présidente.

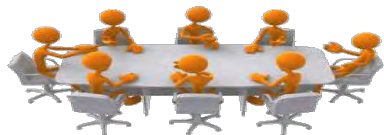
Demander un devis en ligne, remplir un formulaire pour devenir bénévole ou déposer une candidature.

Pour plus d'infos et pour vous faciliter la vie au quotidien, n'hésitez pas à vous rendre sur : www.admr.org et laissez-vous guider ! Nous vous rappelons que l'ADMAR s'adresse à tous : familles, célibataires, actifs, retraités, handicapés et qu'elle est le 1^{er} réseau français des services à la personne.

- ◆ Maintien à domicile des personnes fragilisée, Aide aux familles (naissance, grossesse,...), aux personnes handicapées
- ◆ Ménage, repassage, entretien du linge, préparation des repas, courses,
- ◆ Transports accompagnés, garde d'enfants à domicile,
- ◆ Service de téléassistance FILIEN 24h/24 et 7j/7.

Tous les services de l'ADMAR permettent une réduction d'impôts égale à 50 % des sommes restant à charge.

Maison des services ADMAR - Permanence lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 à 16 heures
03 86 98 01 41 / mdsaligny@fedes9.admr.org - autre contact : M. Pierre CHIAPINO au 03.86.47.58.25



Conseil Municipal

Vous trouverez dans cette rubrique les principaux points débattus lors des séances du Conseil Municipal
Les comptes rendus complets sont disponibles en mairie ou sur le site internet : www.mairie-ligny-le-chatel-89.fr

FINANCES

Séance du 6 février 2019

Contrat de location de la licence IV : Lors de la séance du 19 septembre 2018, le Conseil avait accepté de louer, par acte notarié, pour 100 €/an, la licence IV à une personne qui souhaite rouvrir le café de Lordonnois. Au vu du coût de cet acte, le Conseil accepte de procéder par un simple contrat de location.

Subvention à la coopérative scolaire Ferrières de Chablis : Le Conseil décide de verser une subvention de 20 € à la Coopérative Scolaire de l'école maternelle Ferrières de Chablis pour une élève.

TRAVAUX - LOTISSEMENT LA MALADIERE

Extension des réseaux secs : Le Conseil accepte les travaux et la convention du SDEY :

Type de travaux	COÛT			FINANCEMENT	
	Montant TTC	Montant HT	TVA (Récupérée par SDEY)	SDEY HT	Part commune HT
Basse Tension	19 020,87 €	15 850,73 €	3 170,14 €	34% 5 389,25 €	66 % 10 461,48 €
Eclairage Public	12 818,42 €	10 682,02 €	2 136,40 €	50 % 5 341,01 €	50% 5 341,01 €
Réseau Télécom	11 577,93 €	9 648,28 €	1 929,65 €	30 % 3 473,38 €	70 % 8 104,55 €
TOTAL	43 417,22 €	36 181,03 €	7 236,19 €	14 203,64 €	23 907,04 €

Enfouissement réseau Haute Tension : Le Conseil accepte le chiffrage des services d'ENEDIS pour 18 834,65 € HT.

Lancement de la consultation : Le Conseil décide de lancer la consultation pour les travaux d'aménagement et de viabilisation et pour les prestations de coordonnateur en matière de sécurité et de protection de la santé.

TRAVAUX - Extension WIFI du camping : Le Conseil accepte le devis de l'entreprise E-maj de 2 184,77 € TTC

PERSONNEL

Hygiène et sécurité au travail : La Loi impose de désigner un Agent Chargé d'assurer une Fonction d'Inspection dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité (ACFI) c'est-à-dire vérifier les conditions d'application de la réglementation et proposer toute mesure visant à améliorer l'hygiène et la sécurité du travail et la prévention des risques professionnels. Le centre de gestion propose ce service compris dans la cotisation additionnelle dans la limite d'une prestation de 1,5 jours tous les 3 ans (100 € par demi-journée supplémentaire). Le temps nécessaire à la réalisation de cette prestation est estimé à 2 jours. Le Conseil sollicite la mission proposée par le Centre de Gestion de l'Yonne pour 100 € la demi-journée.

Le Conseil décide la **création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe** pour avancement de grade.

FINANCES

Séance du 28 mars 2019

Proposition de prestation Gestion des bois communaux : Un jeune linéen entrepreneur en exploitation forestière propose ses services de gestion pour recenser, dans les bois communaux, les arbres susceptibles d'intéresser des marchands de bois, de faire venir ceux-ci et d'accompagner la commune pour vendre au mieux. Sa rémunération serait un pourcentage de la vente (5%). Le Conseil accepte cette proposition et demande qu'une convention soit établie.

Protocole d'accord transactionnel : Afin de régler un litige concernant un certificat d'urbanisme erroné, le Conseil autorise le Maire à signer un protocole d'accord transactionnel qui prévoit le versement d'une indemnité de 750 €.

Subvention aux associations : Le Conseil accorde les subventions pour 2019 : AS Serein (football) 1 900 €, Jeunes Sapeurs Pompiers 1 400 €, Judo-Club 1 340 €, Comité de Jumelage 1 000 €, Comité des fêtes 700 €, ADMR (Aides Ménagères) 700 €, Amicale sportive Pompiers 600 €, Club de l'Amitié 310 €, CIFA (3 élèves) 285 €, Grange de Beauvais 200 €, CFA BTP 190 €, ADIL Yonne 170 €, ADMR (Soins infirmiers) 150 €, Respectons (les animaux) 150 €, ADAVIRS 100 €, Sclérosés en plaques 100 €, Vélorun Serein 70 €, Ligny poker club 70 €, La Vandoise du Serein 70 €.

TRAVAUX

Lotissement - Choix de l'entreprise suite à la Commission d'Appel d'Offres : Cinq entreprises ont répondu. Le cabinet ECMO a analysé les offres et au vu des prix et des mémoires techniques, l'entreprise E.T.P.B. présente la meilleure offre, au prix de 163 595,50 € H.T. La commission a suivi, à deux pour et une voix contre, la proposition du maître d'œuvre. Le Conseil décide de retenir l'offre de l'entreprise E.T.P.B. d'un montant de 163 595,50 € H.T.

Réhabilitation du bâtiment des Vannes de la Providence : La commission travaux propose de démolir les bâtiments existants, mettre en place une grille de protection, construire un auvent sur une plate forme, créer 6 places de stationnement et végétaliser l'ensemble. Le Conseil accepte ce projet, décide de déposer un permis de démolir et demande à M. Gallard, architecte, de faire une proposition d'honoraires.

Projet d'aménagement Vannes de la Providence



PERSONNEL

Création d'un poste de responsable technique : Le Conseil crée, à compter du 1^{er} juin 2019, un poste d'agent de maîtrise, à temps complet pour coordonner le service technique, accompagner les élus sur les gros chantiers, assurer un suivi du patrimoine, des fournitures et du matériel technique et participer aux missions du service technique. Le maire est chargé de procéder au recrutement.

Création d'un poste d'agent d'accueil à l'Agence Postale : Le Conseil crée, à compter du 1^{er} juin 2019, un poste en emploi permanent d'adjoint administratif, à temps non complet pour 20 h par semaine.

INTERCOMMUNALITÉ

Compétence eau potable : Le Conseil décide de ne pas transférer la compétence «eau potable» à la 3CVT, au 1^{er} janvier 2020 et de conserver le SIVU du Moulin des Fées pour qu'il continue de la gérer jusqu'au 31 décembre 2025.

Fusion SIVU du Moulin des Fées et SIAEP de la Région de Ligny-le-Châtel :

Les élus travaillent depuis plusieurs années sur cette fusion avec en point de mire le transfert de leur compétence vers la Communauté de Communes. En 2016, la fusion avait été refusée par le Préfet. Dans le cadre du maintien des syndicats jusqu'à l'éventuel transfert à la 3CVT en 2026, ces deux syndicats proposent de fusionner.

Le Conseil approuve la fusion, au 1^{er} janvier 2020, les statuts et le règlement intérieur du nouveau syndicat.

Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du Moulin des Fées

Fontenay-près-Chablis, La Chapelle Vaupelteigne,
Lignorelles, Ligny-le-Châtel, Maligny, Pontigny et Villy



Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la région de Ligny-le-Châtel

Méré, Rouvray, Varennes et Venouse

Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable du Moulin des Fées

Sollicitation de la Communauté de Communes Serein et Armance (C.C.S.A.) : L'association *Orgues à Pontigny* porte un important projet pour le domaine de l'Abbaye de Pontigny, propriété de la Région qui a exprimé sa volonté de le vendre. M. Delot, Président de la C.C.S.A., est vivement intéressé pour porter ce projet mais souhaite que Pontigny et les communes voisines intègrent sa Communauté de Communes au 1^{er} janvier 2020. Cette modification aurait des incidences sur la 3CVT notamment sur sa taille, ses ressources et son fonctionnement. Par ailleurs les compétences exercées ne sont pas les mêmes. Enfin le Maire pense que notre commune fait pleinement partie du Chablisien dans de nombreux domaines (vignobles, histoire, regroupements intercommunaux (SIVU, SIVOS, CCVS...), scolarité...). Elle propose de délibérer contre le rattachement de la commune de Ligny-le-Châtel à la Communauté de Communes Serein et Armance. Le Conseil suit la proposition de Mme le Maire.

FINANCES : les élus approuvent les comptes 2018 et votent le budget 2019, voir page 5.

[Séance du 8 avril 2019](#)

FINANCES :

Les élus acceptent la proposition d'achat pour la maison 8 rue Maison-Dieu au prix de 7 500 € émise par le propriétaire voisin.

[Séance du 23 mai 2019](#)

TRAVAUX : **Changement du plafond chauffant de la salle annexe de l'école primaire** : Les élus acceptent les devis pour la partie électricité (6 237,32 € TTC - entreprise Lahaie) et pour la partie faux-plafond (5 850,00 € TTC - entreprise MP Marco).

LOTISSEMENT : Les élus nomment la nouvelle voie « *rue de la Maladière* »

INFORMATIONS DIVERSES

RAPPEL : l'eau potable, gérée par le Syndicat Intercommunal du Moulin des Fées, fait l'objet de contrôles trimestriels

portant sur la bactériologie, la microbiologie et la teneur en résidus phytosanitaires. Les résultats sont affichés au panneau situé grande rue et publiés sur le site internet de la mairie. Depuis février, l'eau est interdite à la consommation pour les femmes enceintes et les nourrissons de moins de 6 mois en raison d'une teneur en metazachlore supérieure à la limite autorisée.



RECENSEMENT de la population Recherche 3 agents recenseurs

Comme tous les 5 ans, notre commune sera concernée en 2020, par le recensement de la population. Celui-ci se déroulera du 16 janvier au 15 février 2020.

Afin de mener à bien cette mission confiée par l'INSEE, la commune recherche 3 personnes pour procéder au recensement sur le terrain.

Les personnes devront faire preuve d'ordre, de méthode, de discrétion, de sérieux, de respect et de confidentialité. En outre, elles devront être disponibles, autonomes dans leurs déplacements (véhicule), être à l'aise avec l'outil informatique et détenir un téléphone portable.

Cette mission sera rémunérée et une priorité sera donnée aux habitants de la commune pour leur connaissance du territoire.

Si cette mission vous intéresse, nous vous remercions de contacter le secrétariat de mairie.

Message à caractère informatif !!



Dégradations au cimetière, dépôts d'ordures aux points d'apport volontaires, encombrants et déchets jetés dans le Serein ou entassés sur un chemin, lampadaires cassés à coup de cailloux... Y en a marre !!!

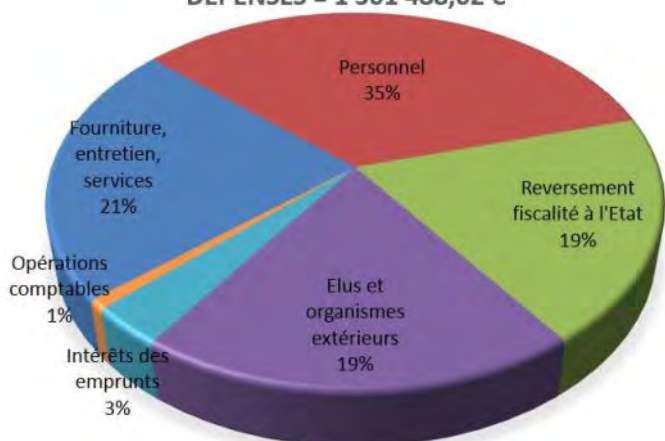
Des plaintes ont été déposées et nous appelons à votre vigilance pour nous aider à trouver les imbéciles qui salissent notre commune !



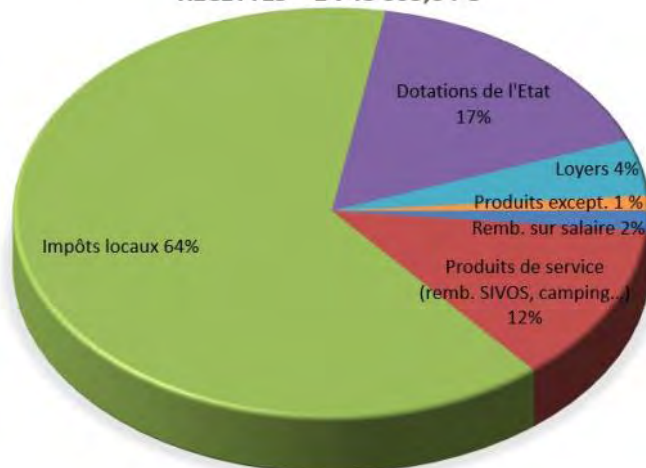
Nous remercions toutes celles et tous ceux qui désherbent et fleurissent leur trottoir. Ils rendent ainsi leur rue plus agréable pour tous et participent à l'entretien de notre village ! Bravo !

Finances locales

DEPENSES = 1 501 488,02 € Fonctionnement 2018



RECETTES = 1 748 605,64 €



→ Soit un excédent de fonctionnement 2018 de 247 117,62 € + excédent antérieur de 318 844,97 €
= **excédent consolidé de fonctionnement de 565 962,59 €**

Investissement 2018

Dépenses : 355 805,60 € dont

- Avance de trésorerie au budget Lotissement 130 086,00 €
- Remboursement capital des emprunts 122 221,00 €
- Achat d'un véhicule Kangoo 18 947,75 €
- Ravalement mur presbytère 18 049,50 €
- Busage du fossé rue Etang de la Reine 16 264,80 €
- Changement 2 portes salle des fêtes 9 360,81 €

Recettes : 34 052,65 € dont

- Opérations comptables 17 338,44 €
- FCTVA 10 147,00 €
- Taxe urbanisme 6 567,21 €

→ Soit un déficit d'investissement 2018 de 321 752,95 € + excédent antérieur de 87 646,65 €
= **déficit consolidé d'investissement de 234 106,30 €**

RESULTAT GLOBAL au 31 décembre 2018 :
 + excédent budget assainissement **+ 179 929,61 €**
 + excédent budget CCAS (clôturé) **+ 23 552,00 €**
= RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ au 31/12/2018 535 337,90 €

Fonctionnement 2019

Dépenses	2019	Réel 2018	Recettes	2019	Réel 2018
011. Charges à caractère général	360 512	315 012	002. excédent antérieur reporté	527 823	318 844
012. Charges de personnel	537 700	520 970	013. Atténuations de charges	5 000	27 163
014. Reversement de fiscalité	282 350	281 981	70. Vente et produits du service	213 903	218 975
65. Autres charges de gestion courante	296 336	288 203	73. Impôts et taxes	1 111 448	1 113 190
66. Charges financières	43 370	47 485	74. Dotations et participations	272 561	289 706
67. Charges exceptionnelles	500	30 499	75. Autres produits de gest° courante	84 390	78 443
042. Opérations d'ordre	20 000	17 338	76. Produit de participation	630	631
022. Dépenses imprévues	5000	0	77. Produits exceptionnels	134	20 497
023. Virement à la sect° d'investissement	670 151	-			
TOTAL dépenses de l'exercice	2 215 889	1 501 488	TOTAL recettes de l'exercice	2 215 889	2 067 450

Investissement 2019

Dépenses : 1 093 291 € dont

- Remboursement des emprunts 118 709 €
- Réhabilitation bâtiment vannes Providence 95 000 €
- Modernisation rue Verger Cageot 90 000 €
- Agrandissement locaux techniques 52 072 €
- Accessibilité et portes salle des fêtes 40 000 €
- Enfouissement réseaux avenue de Chablis 32 500 €

Recettes : 1 093 291 € dont :

- Virement de la section de fonctionnement 670 151 €
- Produits de cession (anc. école Lordonnois) 90 000 €
- Subventions 16 574 €
- Opérations comptables (amortissements) 20 000 €
- FCTVA 36 228 €
- Taxe d'aménagement 5 000 €

Vous trouverez ci-dessous une synthèse des décisions prises lors du dernier semestre. Les comptes-rendus complets des séances du Conseil Communautaire sont disponibles sur le site internet de la 3CVT : <https://www.3cvt.fr/publications/>

Finances

Le conseil verse une subvention de 5 000 € à la Grange de Beauvais.

BUDGET PRINCIPAL - Comptes 2018

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses 2018	9 600 393,35 €	1 915 832,16 €
Recettes 2018	<u>9 760 073,71 €</u>	<u>1 920 436,04 €</u>
Résultat 2018 =	+ 159 680,36 €	+ 4 603,88 €
Résultat 2017	<u>+ 970 724,73 €</u>	<u>- 331 112,00 €</u>
Excédent 31/12/18=	1 130 405,09 €	- 326 508,12 €
Restes à réaliser dépenses	155 847,58 €	
Restes à réaliser recettes		<u>850 072,03 €</u>
Solde investissement 2018		367 716,33 €

BUDGET PRINCIPAL - Budget 2019

Dépenses de fonctionnement		10 904 655,22 €
Dont	Atténuation de produits*	3 676 594,00 € 33,7%
	Charges de personnel	2 395 093,80 € 22,0%
	Charges à caractère général	1 957 500,00 € 18,0%
	Autres charges de gestion courante	1 381 000,00 € 12,7%
Recettes de fonctionnement		10 904 655,22 €
Dont	Impôts et taxes*	7 143 956,00 € 65,5%
	Produits de service	1 488 250,00 € 13,6%

*Depuis 2017, la Communauté de Communes perçoit tous les impôts professionnels (ex-taxe professionnelle) et en reverse la quasi-totalité à chacune des communes.

Dépenses d'Investissement		2 039 601,25 €
Dont	Mise aux normes des déchetteries	710 000 €
	Déficit 2018 reporté	326 508 €
	Remboursement emprunts	273 006 €
	Opérations comptables	110 137 €
	Montée en débit	70 000 €
Recettes d'investissement		2 039 601,25 €
Dont	Subventions	873 272 €
	Opérations comptables	470 380 €
	Virement de la section de fonctmt	308 533 €
	Emprunts nouveaux	200 000 €

Les autres budgets (Assainissement, crèche Sucre d'Orge) sont votés et disponibles auprès de la 3CVT.

TAUX D'IMPOSITION

Afin de financer le plan pluriannuel d'investissement, les élus décident d'augmenter les taux d'imposition de 2%.

	Taux 2018	Taux 2019
Taxe d'habitation	11,75 %	11,99 %
Taxe foncière Bâti	2,86 %	2,92 %
Taxe foncière Non Bâti	6,19 %	6,31 %
Cotizat° foncière des Entrep.	21,45 %	21,88 %

Le taux de la Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères reste inchangé.

Assainissement

Le Code de la Santé Publique permet à la collectivité d'exécuter la partie publique des branchements d'assainissement jusqu'au et y compris le regard le plus proche, et de s'en faire rembourser le coût par les propriétaires. Il s'agit de la Participation aux Frais de Branchements (PFB) cumulable avec la participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC) qui permet, elle, de financer le réseau de collecte. Le montant cumulé de ces deux participations ne peut cependant pas excéder 80 % du coût d'un assainissement individuel (estimé à 10 000 € soit 8 000 €).

Le Conseil institue la Participation aux Frais de Branchement et généraliser la PFAC en fixant son montant forfaitaire à 700 €.

Le Code de la Santé Publique rend obligatoire le raccordement des immeubles aux réseaux publics d'assainissement. La collectivité doit en contrôler l'exécution mais également leur maintien en bon état de fonctionnement.

Le Conseil fixe le tarif de ce contrôle de raccordement à 100 € et le rend obligatoire lors de nouveau branchement au réseau et en cas de mutation d'un bien immobilier.

Le Conseil fixe les tarifs pour les contrôles des assainissements non collectifs : Contrôle en cas de vente 100 €, Contrôle d'une installation neuve 150 €, visite complémentaire 30 €

ELABORATION DU SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DE CHABLIS

Le Conseil retient l'offre de BUFFET Ingénierie pour 89 724,84 € HT et autorise le Président à affermer les tranches optionnelles selon les besoins de l'étude, à signer une convention avec la Ville de Chablis pour les études relatives au zonage du pluvial et à solliciter les aides de l'Agence de l'Eau à hauteur de 80 %.

REHABILITATION DE LA STATION DE BEINES

Le Conseil accepte le recours au service d'assistance à maîtrise d'ouvrage de l'ATD 89 (honoraires 15 876 € TTC).

REHABILITATION DE LA STATION DE COURGIS

Le Conseil retient la société VALTERRA pour le lot 1 (travaux de curage, traitement et évacuation des boues polluées de la lagune – 93 132,34 € HT) et la société ERSE pour le lot 2 (construction d'une station d'épuration de 320 Equivalents-Habitants – 356 000 € HT). Une subvention de la commune s'ajoutera à la subvention DETR obtenue et diminuera l'impact sur le prix de l'assainissement.

Tourisme

Le Conseil prend en charge le panneau autoroutier « Abbaye de Pontigny » sur la sortie n°19, après déduction de l'aide du CD89 (12 750 €) et le panneau « Chablis cité des vins » via la subvention versée SPL Office de Tourisme Chablis, Cure, Yonne et Tonnerrois.



Ecole de Musique et de Danse

Le conseil autorise le Président à signer la convention 2019 de mise à disposition du personnel enseignant musicien par le syndicat mixte d'enseignement artistique de l'Yonne pour 259 219,93 €.

Travaux



Entrée avenue de Chablis

Le projet d'installation d'un kiosque à pizza et d'une station de lavage avenue de Chablis a donné l'occasion aux élus de réfléchir à l'embellissement de cette entrée du bourg.

Dans un premier temps, il a été demandé au Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne

de chiffrer le coût de la dissimulation des réseaux aériens EDF et PTT ainsi que la suppression des gros poteaux en béton. Il a été décidé d'accepter le projet et de lancer **ces travaux qui débuteront mi-juillet**.

Dans un second temps, une réflexion est menée sur la voirie et l'aménagement paysager avec l'appui du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement*. La signalisation (au sol et sur panneau) devrait être revue et des arbustes plantés.

**Le CAUE de l'Yonne est une association loi 1901 créée par le Conseil Général en 2010, financé par une part de la Taxe d'Aménagement, les cotisations des adhérents, ainsi que diverses contributions, publiques ou privées. Il a pour objet de « promouvoir sur le plan local la qualité de l'architecture et de son environnement ». Ils développent leur mission de service public à travers l'information, la sensibilisation mais aussi le conseil et la formation. Sur simple demande, ses services gratuits sont dispensés aux particuliers et aux collectivités ayant besoin de conseils et accompagnement dans leurs projets.*



Reprise concessions

Après plusieurs consultations infructueuses, un prestataire a enfin été trouvé pour reprendre les 26 concessions échues ou abandonnées. L'entreprise funéraire Roc Eclerc réalisera ce travail pendant l'été. Une vingtaine d'emplacements seront ainsi repropasés à la concession. Nos excuses pour la gêne occasionnée par ces travaux.

Lotissement

Les travaux d'aménagement du lotissement ont commencé mi-mai. Le chantier se déroule dans de bonnes conditions et conformément au calendrier prévu. Les réseaux doivent être enfouis courant juillet et la voirie réalisée en août. Les finitions et plantations seront ensuite effectuées. Les travaux devraient s'achever fin septembre au plus tard.

Côté commercialisation, il reste quatre lots à vendre : le lot 3 (677 m²), le lot 4 (648 m²), le lot 5 (539 m²) et le lot 6 (709 m²). Nous vous rappelons que le prix de vente a été fixé à 46 € / m² TTC et que les frais de notaires sont réduits.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie (coordonnées en première page).

Radars pédagogiques

L'entreprise TPIL a installé les cinq radars pédagogiques pendant le printemps : un à chacune des entrées de Lordonnois, un aux Prés-du-Bois, un route de Varennes et un route de Saint-Florentin.

Grâce à l'enregistrement des vitesses, nous pourrons, dans quelques mois, savoir si les automobilistes ont changé de comportement.

Par ailleurs, un panneau lumineux a été posé rue Guy Dupas pour annoncer le passage piéton situé au minigiratoire Porte de Varennes. —>



EN COURS

TERMINÉ

Locaux techniques

TERMINÉ

Comme prévu depuis 2017 et après plusieurs mois de retard, les entreprises GCTP (maçonnerie) et Noguès (construction métallique) ont réalisé l'agrandissement des locaux techniques. Deux travées d'une largeur de 5 mètres chacune ont été ajoutées afin de stocker l'ensemble du matériel dans de meilleures conditions.



Peinture à la mairie



Il est envisagé de repeindre la salle des mariages ainsi que le palier du 1^{er} étage de la mairie. Les couleurs « datent » un peu et certaines parties sont même à replâtrer.

Ces travaux seront également l'occasion de supprimer les vieux néons de cette salle de réception et de les remplacer par des luminaires plus chaleureux.

Enfin, les anciennes bannières de la fanfare (1863 !) seront déposées. Un autre lieu plus adapté est actuellement recherché pour les mettre en valeur.

Renforcement chemin de Méré

Afin de répondre à une demande de grosse puissance électrique d'un de ses abonnés, ENEDIS va procéder au renforcement du réseau Basse Tension, chemin de Méré.

Ces travaux permettront par ailleurs à la commune d'élargir cette voie très fréquentée par les poids lourds et qui dessert nos professionnels du vin.

La Page des Ecoles

Vive les vacances



Vendredi 15 février, tous les enfants ont défilé dans les rues pour fêter Carnaval !

Le 8 février, les enfants de maternelle ont présenté leur spectacle musical devant un public très nombreux et conquis



Le 12 avril, la centaine d'enfants des classes élémentaires (CP à CM2) a participé au cross à Maligny. Bravo à tous et notamment aux vainqueurs !!



Du 11 au 14 juin, les CE2 et CM1 sont allés en Auvergne pour découvrir les volcans et ont travaillé sur les Gaulois.



Dimanche 26 mai a eu lieu la kermesse des écoles : un grand spectacle sur le thème du cirque a ravi les parents et les stands de jeux ont récompensé les enfants !



Les vendredis 3 et 17 mai, les CE2 et les CM1 ont fait des sorties vélo.

Les maternelles et les CE1 ont passé la journée du 11 juin au lac du Bourdon pour une initiation cirque.





Bibliothèque Municipale

25 grande rue (sous le porche)

Cet été, tous à la lecture !

Des livres d'éveil, des BD, des documentaires, des romans, des livres pratiques... Il y en a pour tous les goûts !!

Alors, osez, venez et pour un abonnement de 5 € par an, vous pourrez emprunter 3 livres simultanément.

Vous pouvez consulter l'ensemble des ouvrages disponibles :

<http://ligny-le-chatel.bibli.fr/opac/>



Ouverture habituelle

le lundi de 17h à 19h

le mercredi de 14h à 17h

le vendredi de 17h à 19h

Fermée du 8 au 12 juillet

Horaires d'été du 15/7 au 31/8 :

que les mercredi

de 14h30 à 16h30



Camping de la Noue Marrou**

Après plusieurs semaines de travaux printaniers réalisés par nos agents techniques, le chalet d'accueil fait peau neuve pour l'arrivée des touristes : rénovation intérieure, réfection de la toiture et de la terrasse, création d'une rampe pour l'accès des personnes à mobilité réduite, amélioration de la couverture WIFI.

Nicolas a levé la barrière le 16 avril et a accueilli les premiers résidents, toujours aussi contents de retrouver l'ambiance originale et bohème du camping.

Ouvert jusqu'au 30 septembre,

03 86 47 56 99

camping.ligny89@gmail.com



LA POSTE

Agence postale

Nouvelle agent d'accueil et nouveaux horaires !

Mme Sylvie ROUSSEAU vous accueille à l'Agence Postale depuis le 3 juin.

Les nouveaux horaires sont du **lundi au vendredi de 14h15 à 17h15.**



SERVICES POSTAUX :

- Tout affranchissement manuel (lettres et colis ordinaires),
- Vente de timbres courants et fantaisie, de carnets d'autocollants, d'enveloppes et Prêt-à-Poster,
- Planche de timbres supérieurs et envoi à l'international,
- Emballages Colissimo M et L (en option format bouteille, XL et S),
- Dépôt des objets y compris recommandés (hors objets sous contrat, objets en nombre, Chronopost et valeur déclarée),
- Retrait des lettres et colis en instance hors Poste Restante, valeur déclarée et Chronopost,
- Dépôt des procurations courrier,
- Contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité et Prêt-à-Poster de réexpédition.

SERVICES FINANCIERS ET PRESTATIONS ASSOCIEES :

- Retrait d'espèces sur Compte Courant Postal (CCP), Postépargne ou Livret d'épargne (maxi 350 € par période de 7 jours)
- Transmission au bureau centre des demandes de services liées aux CCP et des versements d'espèces sur CCP, Postépargne ou livret d'épargne, (maxi 350 euros par période de 7 jours).

Assistante Sociale

Madame Angélique ASTESANO, Assistante Sociale de notre secteur, assure une permanence à la Mairie de Ligny-le-Châtel **tous les jeudis matin.**

Prendre rendez-vous en téléphonant au 03.86.49.58.00.

Un outil au service du public et des acteurs de l'habitat **pour répondre à toutes les questions** sur le **LOGEMENT.**

Des informations sur les aspects juridiques, financiers, et fiscaux données gratuitement, et en toute **indépendance.**



Permanences en mairie
18 octobre – 20 décembre
15h à 17h
SUR RENDEZ-VOUS

03 86 72 16 16 - www.adil89.org - contact@adil89.org

Du côté des entreprises

Champ'icannais

Depuis l'automne dernier, un nouveau producteur s'est installé au hameau des Prés-du-Bois qu'il connaît bien puisque sa famille y a ses pépinières depuis cinq générations.

Alexis PROU a choisi de créer une champignonnière dans d'anciens locaux de la pépinière et cultive la pleurote en agriculture biologique. Après avoir démarché des professionnels (restaurateurs, primeurs, centre commercial) avec qui il travaille, il propose désormais ses produits au particulier.

Il vous reçoit le mardi et le vendredi, de 16 à 18 heures, et le samedi de 9 heures à 12 h 30 au hameau des Prés-du-Bois d'en Bas (entre Ligny et Pontigny, tournez à droite).

Tél. 03.86.51.73.29

champicaunais@orange.fr



Gren'semé

Depuis 2018, Marie Piccioli et Loïc Vandenhende se sont installés dans les anciennes pépinières PROU aux Prés-du-Bois « après un gros travail de réaménagement et d'adaptation au maraîchage en bio et des projets immédiats d'agrandissement et de développement afin de contenter au mieux la clientèle ».

Engagés vers une production de qualité, leurs légumes sont désormais labellisé bio. Le couple fournit principalement le marché de Chablis ainsi que l'AMAP* et les restaurateurs de Chablis. Ils proposent également des plants à venir chercher sur place. L'occasion de découvrir leur travail et de partager la passion qui les anime.

Prochainement et progressivement, ils proposeront leurs produits en vente directe au hameau des Prés-du-Bois.

Renseignements : potager.grenseme@gmail.com

AMAP : Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne. Les consommateurs s'abonnent à la livraison de produits sous forme de paniers.

Ré-ouverture du Café du Commerce à Lordonnois

Depuis le 18 mai, le Café du Commerce vous accueille de nouveau après de nombreuses années de fermeture.

L'établissement a été totalement rénové et Manuel DA SILVA vous y attend pour prendre un café, boire un verre ou encore manger un croque-monsieur dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Vous pourrez y faire une petite partie de babyfoot ou de billard.



Fermeture d'An Point Couture

La mercerie qui avait ouvert ses portes le 14 novembre 2017 n'a malheureusement pas réussi à trouver sa clientèle pour pérenniser son activité. La fermeture éclair s'est donc refermée définitivement fin avril. La couturière proposait pourtant de nombreux services et un travail de qualité. Mais peut-être que l'époque de retoucher et réparer ses vêtements est révolue...

Remercions Madame BACILIERI pour son initiative et espérons que ce local commercial accueillera une nouvelle activité.

ÉNERGÉTIEN
Techniques Traditionnelles Chinoise

06.42.24.80.60



Chablis

MAXHEIM Sébastien

sebastien.maxheim@wanadoo.fr

Sébastien MAXHEIM, qui exerçait à Chablis, propose désormais ses services à Ligny-le-Châtel, au 19 rue Guy Dupas.

Antenne 4G

L'opérateur Orange a érigé un mat au bord du chemin rural situé sur la route de Varennes. Ce support accueille une antenne qui diffuse ainsi le réseau 4G (4^{ème} génération de réseau de téléphonie mobile) sur une grande partie de la commune.

Ouvert du mardi au dimanche de 7h jusqu'en soirée.

Parking, terrasse et accès aux personnes handicapées. Les routiers disposent même d'une douche pour une vraie pause !

Monsieur DA SILVA remercie tous ceux qui l'ont aidé notamment ses amis et son fournisseur, ainsi que la municipalité qui lui loue la licence IV.

Le cahier des Assoc'

Forum des Associations

L'édition 2019 se tiendra à la salle des fêtes de **Ligny-le-Châtel**, le **samedi 7 septembre de 14h à 18h**.
Le forum est ouvert à tous et s'orientera cette année autour de la relation Parent – Enfant.
Les visiteurs pourront découvrir les associations du territoire ainsi que les structures dédiées à l'enfance et à la petite-enfance. Des ateliers de découvertes seront organisés toute la demi-journée.

CONTACT et INSCRIPTIONS

Communauté de Communes

Chablis Villages et Terroirs

2 rue du Serein - BP 65—89 800 Chablis - 03.86.18.98.48

secretariat.direction@3cvt.fr - www.3cvt.fr



Club de l'amitié

Tout au long de l'année le club est ouvert tous les jeudis de 14h à 18h dans la salle des fêtes (salle du bas).

La cotisation annuelle s'élève à 17 € avec un goûter offert tous les jeudis.

Jeux de cartes et de sociétés, atelier de patchwork, de loisirs créatifs : à chacun son activité selon ses goûts et ses envies, toujours dans une ambiance conviviale. Venez nous rejoindre, pour nous apportez de nouvelles idées.

Au mois de mai, nous avons passé une très agréable journée à Briare : découverte du Canal (photo) avec déjeuner-croisière, visite guidée en petit train (photo), , musée des Emaux. Au retour, visite d'une cave ancienne construite dans la roche (Pierre de la Loire).

Nous allons préparer diverses taches pour notre expo-vente qui aura lieu le dimanche 24 Novembre à la salle des fêtes de Ligny-Le-Châtel de 9h à 18h. Le salon de thé sera ouvert à tous et vous êtes attendus nombreux.

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez plus, contactez la Présidente Odette Perret au 03.86.47.48.32



LES AMIS DU PATRIMOINE

L'association des Amis du Patrimoine s'active dès le printemps : nous restaurons actuellement le garde-corps en bas de la rue des Ricailles et nos hôtes vous accueillent à l'église ouverte tout l'été. Une visite guidée est programmée le 7 août. Tous ont participé à l'organisation de la randonnée du 7 juillet et vous attendent nombreux au concert du dimanche 29 septembre à l'église.

Nous déplorons le massacre des barrières qui avaient été posées le long du bief. Les imbéciles n'ont donc pas de limites ?!!

Nous remercions tous les bénévoles et vous souhaitons un bon été.



JUMELAGE Ligny / Riol



Le week-end des 18 et 19 mai dernier, une vingtaine de linéens s'est rendu à Riol pour honorer le jumelage entre nos deux communes. Nous avons, comme toujours, été très bien reçu. Nous avons visité Trèves, pique-niqué au bord du lac, profité d'une dégustation de vin et bien sûr passé de très bons moments d'échanges.

Alors, n'hésitez plus, rejoignez-nous. En 2020, ce sera notre tour d'accueillir nos amis.

Contact : Pierre JOVIGNOT



Ligny Pétanque

Pour la 2^{ème} année consécutive, une équipe de notre club s'est qualifiée au concours départemental à Turny (photo) pour aller directement au championnat de France à La Londe des Maures dans le Var au mois de septembre. Deux autres équipes sont qualifiées pour le régional qualificatif pour le championnat de France. Ils ont chèrement défendu nos couleurs mardi 25 juin.

Contact : Jean-Luc PROT - tél. 06.29.28.05.12



Les responsables du club sont satisfaits de la saison qui se termine. Nous comptons 70 adhérents et souhaitons maintenir les trois sections (éveil, école et Taïso) et, si c'est possible, augmenter les effectifs pour remettre en place le troisième cours de judo qui existait il y a quelques années.

Le mardi 25 juin, nous avons clôturé la saison avec des jeux et démonstrations, la traditionnelle et très ludique

confrontation enfants-parents sur le tatami et la remise des nouvelles ceintures arrosé du verre de l'amitié.



Eveil Judo (4 à 5 ans) : activité ludique et conviviale axée sur le développement physique et intellectuel

L' école de Judo (6 ans et plus) : véritable sport éducatif, le Judo permet à chacun de devenir plus adroit, plus souple, plus fort mais aussi d'apprendre à respecter des règles, découvrir l'entraide, évaluer ses forces et ses faiblesses pour progresser.

Le Taïso (adultes): entretien corporel japonais pour les adultes à la recherche de bien-être : Débutant, sportif ou non sportif, le Taïso est une alternative ludique aux nombreux sports de remise en forme

Enseignant diplômé d'état

THOMAS Philippe

Ceinture Noire 6 Dan

Arbitre national

Tapis ➤ Gymnase de Ligny-le-Châtel
Rue Reine de Sicile à LIGNY-LE-CHÂTEL
Cours : Mardi et Jeudi (à partir de 17h30)

Reprise : mardi 3 septembre à 17h30

Inscription mardis et jeudis de septembre
de 18h à 20h

JUDO
TAÏSO

Renseignements : au 06.77.80.44.88 - courriel : Judo-club.ligny@laposte.net

 Judoclub-Ligny-le-chatel - Site: <http://judoclub-ligny.clubeo.com/>

**2 séances d'essai gratuites
pour tout nouveau pratiquant**

Société de pêche AAPPMA

La Vandoise du Serein

Président : Jean-Louis CUNALT - 03.86.47.48.90

Après la fusion avec la société de pêche de Maligny nous avons désormais un parcours de 23 km .

- Les permis de pêche seront distribués par : LME à Seignelay, Le Panier sympa à Pontigny, Le Carrefour Contact à Ligny-le-Châtel, Le proxi marché à Maligny.

Vous pouvez également les télécharger vous-mêmes sur internet sur le site (www.cartedepeche.fr).

- N'oubliez pas de prendre votre permis au nom de l'AAPPMA (La Vandoise du Serein).

- Si vous ne prenez pas votre permis au nom de votre société, l'argent versé n'ira pas à notre société.

(Plus nous avons de sociétaires et plus nous déverserons de Truites). Bonne pêche 2018 !





LIGNY POKER CLUB

Organise
à la salle des fêtes de Ligny-le-Châtel
le 28 septembre 2019 son

3^e main event

et le 30 novembre 2019 un tournoi au profit
de



*Pour tous renseignements
contacter Daniel Freitas au 06 79 35 32 81*



LIGNY POKER CLUB

Le club regroupe une vingtaine de participants tous les vendredis soir, dans notre local avenue de Chablis, dans une ambiance conviviale et pour l'unique plaisir de jouer. Notre tournoi de mars a été une réussite avec 110 participants (photo ci-dessous) et une soirée sans accroc. Après la pause estivale, nous reprendrons en septembre avec en ligne de mire l'organisation de nos deux futures manifestations (voir affiche ci-contre).

Pour tout renseignements : Daniel Freitas - 06 79 35 32 81



Atelier théâtre

Une nouvelle saison se termine pour l'atelier théâtre de Ligny-le-Châtel qui comptait cette année 24 apprentis comédiens, certains venant de Noyers sur Serein, Chablis, Maligny. Ils ont proposé un spectacle plus fourni et plus long que d'habitude avec de véritables innovations ; trois élèves ont ainsi

pu écrire leur propre pièce, la mettre en scène et la jouer. Nous avons pu également participer cette année au printemps des poètes 2019 en donnant une représentation en mars à la bibliothèque de Ligny-le-Châtel. Nous avons donc pu jouer quatre fois. Je prévois cinq représentations pour l'année prochaine pour ceux qui auront du temps. À la rentrée, trois formules seront proposées en fonction des places disponibles : un conte musical, un atelier vidéo avec confection d'un court-métrage et un atelier théâtre plus traditionnel.

Je tiens à remercier les parents car le théâtre est une discipline qui demande de l'implication et de l'assiduité.

Je remercie également la mairie de Ligny-le-Châtel pour le prêt d'une salle de répétition et de la salle des fêtes pour le spectacle de fin d'année.

En dernier lieu, je remercie et félicite les enfants qui offrent le meilleur d'eux-mêmes grâce à leur spontanéité, leur générosité, leur travail, leur courage, leur confiance et leur sens du partage.

Les inscriptions se feront dès le mois de septembre.

Emmanuelle Hahn - 06.14.93.27.79



HISTOIRE LOCALE

4 - LIGNY-le-CHATEL (Yonne) – La Gare

Elle se trouve située sur la route de Maligny et est à 200 mètres du pays. Elle est la 5^e station sur la ligne du Serein en partant de Laroche.



L'ancienne gare de Ligny-le-Châtel (devenue maison d'habitation) se situait sur la ligne Laroche—L'Isle-Angely, à la sortie Sud de bourg, sur l'avenue de Chablis. Il s'agissait plus précisément d'une halte.

Cette ligne ferroviaire appelée *Tacot du Serein* était à voie métrique unique (une seule voie dont l'écartement entre les rails était de 1,00 mètre) et fonctionna de 1887 à 1951, exploitée par la Compagnie des Chemins de Fer départementaux.

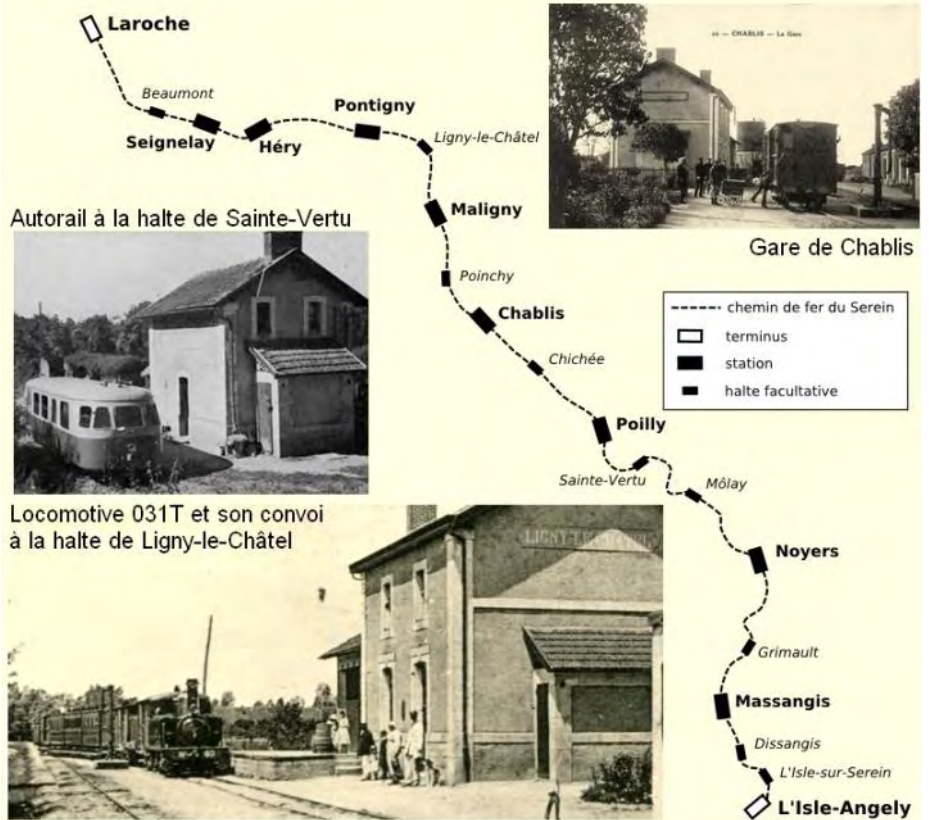
Elle désenclavait la vallée du Serein et permettait le transport de pierres de carrières (Massangis), de bois et de vins de Chablis jusqu'à Laroche où ces produits partaient pour Paris voire Le Havre. Le dépôt et les ateliers étaient situés à Chablis, dans l'actuel Centre de Secours. Les wagons transportèrent jusqu'à 50 000 tonnes de marchandises en 1913.

Le transport de voyageurs était également assuré. Avec les locomotives à vapeur, il fallait environ 3 heures pour parcourir les 75 km de la ligne. Les locomotives diesel (1940) réduirent le temps de trajet à 2 heures. La fréquentation annuelle culmina à 153 000 voyageurs avant la Première Guerre Mondiale et même 177 000 en 1942.

Depuis 1987, grâce à l'association L'ATPVM *Le Petit Train de l'Yonne* permet de parcourir 5 km, entre Dissangis et Massangis, sur une voie d'une largeur de 60 cm. D'autres portions de la ligne ont été transformées en chemin de randonnées, notamment entre Chablis et Noyers-sur-Serein. Au nord, la ligne a disparu à de très nombreux endroits (redevenus champs, bois...).

Sources et Renseignements sur : <http://lepetittraindelyonne.fr/>

Pour en savoir davantage, vous pouvez lire l'ouvrage, disponible à la bibliothèque municipale.





BIBLIOTHEQUE DE LIGNY LE CHATEL

Questionnaire

Afin d'améliorer et d'adapter ce service à vos besoins et envies, nous vous proposons de répondre au questionnaire ci-dessous, de découper la page et de la déposer à la bibliothèque ou à la mairie.

Nous vous remercions de votre participation.

1° Saviez-vous qu'il existe une bibliothèque à Ligny-le-Châtel ? OUI NON (passez à la question 9)

2° Si oui, par quel biais avez-vous connu la bibliothèque ?

- J'ai été informé de sa création en 2014
- Je recherchais une bibliothèque dans le secteur
- Grace au bulletin municipal
- Mon enfant s'y est rendu avec l'école
- Par le biais d'une connaissance
- Autre, à préciser :

3° Selon vous, la bibliothèque est-elle suffisamment indiquée dans le village ? OUI NON

La bibliothèque est ouverte le lundi de 17 h à 19 h, le mercredi de 14 h à 17 h et le vendredi de 17 h à 19 h.

4° Ces horaires vous semblent-ils suffisants ? OUI NON
adaptés ? OUI NON

5° Etes-vous abonné à la bibliothèque ? OUI NON (passez à la question 8)

6° Venez-vous à la bibliothèque de Ligny-le-Châtel ? Au moins une fois par semaine
 Une à trois fois par mois
 Une à deux fois par trimestre
 Une à trois fois par an

7° En tant qu'abonné vous jugez :

- L'organisation matérielle (espaces enfants/adultes, mobilier...)

Très adaptée Assez adaptée Pas assez adaptée Pas du tout adaptée

- Le choix des livres (diversité des thèmes, diversité des ouvrages) ?

Très diversifié Assez diversifié Pas assez diversifié Pas du tout diversifié

- L'organisation des livres (dans une même étagère) ?

Très claire Assez claire Pas assez claire Pas du tout claire

- Le renouvellement des livres

Très suffisant Assez suffisant Pas assez suffisant Pas du tout suffisant

- Le conseil et l'information donnés par la personne présente

Très utiles Assez utiles Pas assez utiles Pas du tout utiles

8° Vous n'êtes pas abonné à la bibliothèque, quelles sont les raisons ?

- Je ne suis pas un(e) adepte de la lecture
- Je suis abonné(e) dans une autre bibliothèque
- Je préfère acheter les livres et ainsi les conserver
- Les horaires d'ouverture ne coïncident avec mon emploi du temps
- Autre :

9° Nous envisageons d'organiser une porte-ouverte.

Souhaiteriez-vous être invité ? OUI NON

Si oui, merci d'indiquer vos coordonnées : NOM

Prénom

Adresse

Courriel

10° Nous envisageons d'organiser des animations autour du livre.

Souhaiteriez-vous participer à : (plusieurs réponses possibles)

- Jeux autour des livres Exposition (peinture, photo) Rencontre avec un(e) écrivain(e)
- Autres :
-

11° Seriez-vous intéressé, pour la mise à disposition de : (plusieurs réponses possibles)

- DVD CD Musique Jeux de Société Livres Sonores
- autres

Remarques et suggestions :

.....

.....

.....

.....

.....